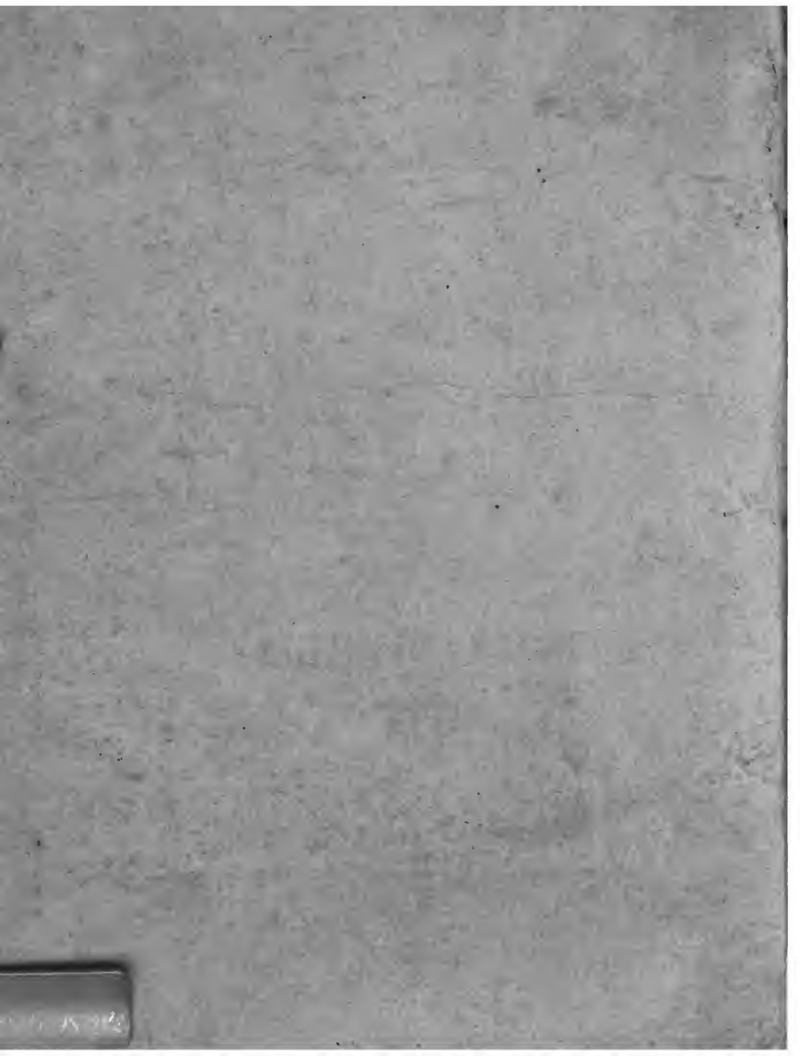







# CHOROGRAPHIE

DE

# L'ANCIENNE PICARDIE.

La suite de cette première Notice ne devant paraître qu'à des époques indéterminées, chaque partie sera suivie d'un cahier de Notes explicatives, qui ne seront imprimées et ne seront fournies successivement qu'aux seules personnes qui en auront fait la demande et se seront fait inscrire au Bureau de l'Imprimerie.

Il en sera de même, relativement au dernier Cahier, formé de la Nomenclature Générale des Communes, dont le dénombrement correspondra au chiffre indicateur, marginalement placé sur chaque ligne de la Notice.

# Chorographie

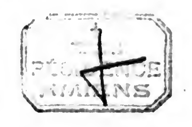
DE

# L'ANCIENNE PICARDIE.

## Mélanges Archéologiques.



## 1.re NOTICE.



A AMIENS,

IMPRIMERIE DE R. MACHART, IMPRIMEUR DE LA COUR
ROYALE ET DE LA PRÉFECTURE, PLACE PÉRIGORD N.° 1.

1832.

# RECHERCHES

## SUR LES ORIGINES

DE

# L'ANCIENNE PICARDIE.

Il vient de paraître un Mémoire curieux, de M. Dusével, de Doullens, contenant des recherches sur les antiquités de cet arrondissement, et dont l'intérêt ne pourra qu'augmenter, par la prochaine publication d'une nouvelle Histoire d'Amiens, annoncée sous le nom du frère du jeune archéologue, à qui nous nous empressons de payer ici le juste tribut d'éloges dus à ses premiers essais, sans nous interdire pour cela le droit d'examiner si l'Auteur du mémoire a tiré de son sujet tout le parti qu'il lui offrait, et s'il est vrai, au surplus, que les monumens de l'antiquité soient aussi rares qu'il lui a paru, soit dans l'arrondissement qu'il a parcouru, soit dans les autres divisions administratives du département de la Somme.

Loin de partager sur cela l'opinion de M. E. Dusével, nous nous proposons de démontrer que les monumens dont il a voulu parler fourmillent au contraire dans ce département, quoique sous des formes immatérielles

et impalpables en quelque sorte, si, pour se placer de manière à les apercevoir, l'on observe le précepte proclamé en tête du programme de l'Histoire d'Amiens, dont nous allons être redevables à M. H. Dusével, savoir : « que le premier livre d'une nation doit être le dictionnaire de » sa langue ; » ce qui veut dire, selon nous, le glossaire explicatif de la signification chorographique des noms propres des villes, bourgs, villages, hameaux, annexes, fermes isolées, écarts et autres localités de la dépendance territoriale de la province.

Comment en effet, sans le secours de la légende communale, philosophiquement étymologisée du pays encore si peu connu des Picards, et, sans la science statistico-monumentale de tous les lieux, spécialement explorés et inventoriés archéologiquement, constater aujourd'hui, à défaut de livres existans qui puissent nous en instruire, ce que c'étaient au vrai que la constitution politique, les institutions publiques, la forme ou la nature du gouvernement, la police, les mœurs, les usages et la religion des primitifs *Ambiani*, [1] l'origine de leur nom national, et, en particulier, constater encore ce qui suit :

1.° Que le *Belgium*, qui fut la Picardie gauloise, proprement dite, ne dépassait [2] pas, au nord et au sud-est, les dernières limites de l'*Ambianum* des anciens.

2.° Que, par une particularité fort remarquable, ce peuple singulier et isolé par caractère, était étranger au système de confédérations qui, dans la Gaule Belgique, formait, de maintes petites Républiques alliées entre elles, quoi qu'indépendantes, les corps de Nations généralement appelées Atrebates, [3] Morini, [4] Bellovaci, [5] Veromandui, [6] Nervii, [7] qui l'environnaient ;

3.° Que, par conséquent, les *Ambiani*, gens à part, mais compacts entre eux et sans mélange d'aucune race étrangère à leur sang, constituaient à eux seuls une Nation distincte, dont la capitale *Samarobriva* [8] (Amiens) bourgade fangeuse et bruyante, par les alarmes qu'y causaient journellement les querelles et les combats de ses *Marissons* [9]

turbulens, ne connaissait ni Rois, ni Princes, ni noblesse, mais seulement les *Majots* [1] ou *Huchers*, c'est-à-dire ces Mages ou prêtres nommés Druides, qui pullulaient dans ce pays, surtout leurs Bardes, [2] avec qui la Nation vivait comme confondue, sous le régime de la plus entière égalité, dont elle fut toujours fort jalouse, et qui, restée chez elle un autre cachet particulier, y avait survécu malgré les révolutions et les conquêtes, à l'invasion des Francs, [3] des Peukenis [4] et des Vandales, [5] dont elle a conservé l'accent rauque et grossier, comme l'esprit inaltérable de son droit public, jusqu'au jour où il fut écrit, pour la première fois, dans sa coutume, qui fut celle dite du bailliage d'Amiens;

Et, comme pas un seul mot, pour ainsi dire, de l'ancienne topographie de la Picardie ne saurait être proféré, sans révéler quelques traits inconnus d'une histoire encore à faire de ce pays, si curieux à étudier par les Antiquaires, nous aurons l'occasion de faire voir que la dignité prévotale de nos anciens Baillifs de l'Amiénois, ne fut qu'une copie déguisée de celle des *Vergies* gaulois, [6] et comment, dans *Samarobriva*, au perron d'*Engoulvent*, [7] à celui de *St-Furcy* [8] de *Péronne* [9] et de *St-Wulfranc* [10] de la rue Frette-Langue [11] d'Abbeville, qui fut *Aba-villa* ou *Aba-cortis*, [12] qui nous donne aussi *Abancourt*, nous retrouvons l'attribut parlant de ces magistrats justiciers et coupeurs de gorge, encore signalé sur nos frontières, sous le symbole du Baillon de Warloy, de Bailleul et de Billon, de Billencourt, Baillescourt, de Bayonvillers (Baillon-villers) de Mau-repas, de Macque-fer et de Croix-au-Bailly.

Ce sera donc, en procédant sur tout cela, comme nous allons le faire, que l'on pourra se convaincre qu'il n'est pas de nom propre de ville, de bourg, de village ou d'une contrée quelconque de leurs territoires, dont la définition étymologique, éclairée au foyer d'une discussion qui imposera à la critique la condition inexorable d'être elle-même bien au fait de toutes les

localités, ne comporte en soi une très-grande importance historique, mais donnée sous le secret d'une foule de locutions singulières, espèce de trébuchet formé de dictions captieuses, de *rebus* latinisés et de lazzis, dont l'analyse et l'originalité étonneraient beaucoup aujourd'hui par leurs preuves, les personnes qui n'ont pas la moindre idée formée du sens absolu du grimoire empirique, appelé le Vocabulaire communal de la Province; lexique spirituel et facétieux, sans l'intelligence duquel nul, même chez les meilleurs esprits, n'est à l'abri des bévues les plus amusantes, à les voir écrites sérieusement, sur la plupart des choses dont se compose la science des véritables antiquités nationales de ce pays, c'est-à-dire, de celles d'une époque qui dépasse de beaucoup les temps écrits de la Gaule, par Jules César, son premier historien.

Si donc M. E. Dusevel, mis une fois sur la voie des synecdoches et des onomatopées de cette monographie ingénieuse et descriptive des institutions druidiques, dont chaque lieu fut le siége autrefois, eût été averti de la nature des choses qu'il faut y voir, dans la contemplation lointaine de l'état social de cette partie de l'ancienne Gaule Belgique, il aurait évité, parmi d'autres méprises, l'erreur qui lui a fait prendre pour un tombeau, soit gaulois, soit d'origine romaine, la butte considérable qu'il a remarquée dans la plaine entre Bernaville [1] et Prouville, [2] et que, dans le pays, l'on appelle *le Contenvillers*, ou le Villers de la Pique qui, en latin, est *Contus*, d'où le nom de *Conti* ou de *Contenchi*, attribué aux hommes d'armes qui la portaient et que, depuis la bataille de Bovines, l'on a appelés pour la première fois les Picards. [3]

Ce mole énorme n'est donc que l'une de ces vigies artificielles, élevées selon l'usage des peuples de l'antiquité, sur cette partie de leurs frontières, et où ils plaçaient leurs vedettes, pourvues de longues piques et munies d'un cornet, afin de pouvoir s'avertir,

à cor et à cris, aux moindres démonstrations aperçues des irruptions soudaines de ceux du pays voisin, prélude ordinaire de leurs guerres presque continuelles, suivant le rapport que nous en a laissé Jules César, dans ses commentaires.

C'est pour cela que ce poste avancé des sentinelles des Atrebates de la cité de *Dominincum* [1] *lucum* (Doullens, qu'on appela *Donincum*), qui avait pour métropole Lucheux, comme *Samarobriva* eut *Sedeleucus* ou *Sedes loci*, c'est-à-dire, Sessolieu pour siége de ses états, [2] à l'instar de Caply (Caput loci) qui fut le centre du gouvernement de *Bratus-pantium* [3] (littéralement Breteuïl) fut nommé, comme nous le disons, le *Coutenvillers*, ainsi que, dans l'idiome d'un autre âge; [4] nous voyons la même chose entre les *Ambiani* et les *Nervii*, dans le *Podium* conique de War-lan-court (*Warda lancea-cortis* [5]) qui borde la grande route d'Albert à Bapaume, au point où se fait encore aujourd'hui la séparation des départemens de la Somme et du Pas-de-Calais qui, en cela, s'est agrandi de l'ancienne cité des Nerviens occidentaux, peuples féroces, [6] dit César, et dans Bapaume, (*Bapalma*) signalés par la vigueur de leurs bras nerveux, qui les rendaient si redoutables dans le combat à coup de poing.

Mais il ne faut pas oublier que les Gaulois, gens fort superstitieux, étaient dans l'usage de se porter en foule, comme en pélérinage, au *Podium* (puy) ainsi qu'ils appelaient ces éminences, pour implorer les Divinités du pays et se les rendre propices dans leurs guerres. Or, voilà pourquoi le Dieu Mars était révéré auprès du *Pantanellum*, [7] forteresse ou maison forte du *Valdé-maison* de Talmars (*templum Martis*) et de son *Chaudron;* [8] que Jupiter, *l'Ésus* des Gaulois, l'était à Oisemont, [9] (*Esi mons*) et pareillement à Div-ion [10] les-Dieb val (Thiepval), à Ion-ville, [11] de Citerne, [12] à Ionval et à Di-jon St.-Saturnin (petit Saturne), dans la dépendance du quartier militaire de Mor-villers (*Moratus Villa* [13]).

La chaste Diane était invoquée de même à Vieulaine (*Vicus lunæ*) réfléchie dans le cristal des eaux limpides de la source qui lui était consacrée au nom de la guerre, à Belli-Fontaine, sous les dunes de Lier-court-Duncq (*Ligare-Cortis-Dunum* [1]) où campa Jules César.

Orival (*orationis vallis*), les *Priez* de Combles (*culmen* ou *podium*) Pys (*piis*) aux pieux; le temple au *camp pieux* de Jumelle; l'encens (*thus*) qui fume au *Thurel* de Rue; les oraisons mentales de Tacerville (*tacere Villa*) à St Blimont, et certaines patenôtres du temps, que les bonnes femmes gauloises marmottaient à *Romiotte* sous Ponthoile, font encore avec les prières de *lieu dieu* et de Nœuilly [2] *le Dieu* (les noués ou prisonniers) un corps de témoignages irrécusables des hommages religieux que les peuples de l'antiquité rendaient à leurs Dieux, sur le *podium* de leurs frontières menacées de la guerre.

Et comme l'Eglise chrétienne, luttant dans les campagnes, long-temps encore après la publication de l'Evangile, contre le Paganisme de leurs habitans, obstinés dans ce culte ridicule, dut, ne pouvant mieux, substituer l'image de la S.te Vierge aux objets de ces adorations superstitieuses, il arriva qu'il fut érigée à la mère de Dieu, sur le *Podium* de Bernaville, une chapelle qui fut dédiée à *Notre Dame de Contenvillers*, la même chose ici que *Notre Dame du Puy*, qui a aussi la sienne dans la magnifique Cathédrale d'Amiens, dont Charlemagne [3] et Philippe-Auguste [4] représentés au nombre des vingt-deux monarques français qui ornent son portail et font inclusivement toute la lignée de nos rois entre ces deux règnes, furent tour à tour les illustres fondateurs.

Toutes fois, la connaissances des antiquités gauloises se lie étroitement et de toute nécessité, à l'étude des temps des

premières institutions du Christianisme dans la Belgique, à une époque où l'Eglise absorba tout ce qui pouvait rappeler ce qui restait encore de celles des Druides, mais principalement sous Charlemagne[1], qui les abolit pour toujours ; car, ce fut alors que s'introduisit dans la Hagiologie ( nomenclature des Saints ) ce langage bizarre des locutions sanctimoniales, auxquelles il faut bien prendre garde, pour ne pas confondre sur la même ligne, des personnages de pure fiction religieuse, avec ceux dont l'existence réelle, les vertus préconisées et la vie canonisée régulièrement par l'Eglise, nous imposent avant tout envers eux le devoir d'une juste vénération.

Plus tard, l'on se plut, quand les Templiers[1] s'établirent dans les anciens postes militaires ruinés des Gaulois et des Barbares qui les avaient subjugués de nouveau, après l'expulsion des Romains, à choisir les Patrons auxquels ces Religieux chevaliers dédièrent leurs établissemens récens, parmi ceux des Saints dont les noms présentaient soit une consonnance, soit une allusion parlante et analogue au sujet de l'institution dont l'endroit réoccupé[2] avait été primitivement le siége ; des Eglises paroissiales ou monastiques qui s'élevèrent ; des chapelles et beaucoup d'oratoires ou de stations à dévotion, fréquentées par les Pélerins, furent pareillement baptisées à l'unisson de ce jargon, qui introduisit dans le dialecte indicatif de certains lieux, le travestissement le plus extraordinaire qui se puisse imaginer. L'on sanctimonialisa tout, jusqu'au souvenir des superstitions les plus sanglantes du Paganisme ; Notre Dame de *Quiry*[3] ( cuire ou brûler ), Notre Dame d'*Etouey* ( étouffer[4] ), St Mau-guile[5] ( *mala-gûla* ), St Wul-franc ou Gule-franc ( *gûla fracta*, gorge coupée ), rappelèrent le triomphe de l'Evangile, mis à la place des pratiques hideuses de l'ancienne croyance, telles que les auto-da-fés annuels des Druides, nommés Cauberts ou Chauds-Berthes, comme ministres des Bûchers, à Abbeville, ou *Roto-*

*magi* ( Mages rotisseurs ) soit Rouisseurs à *Roto-magus*, que nous appelons Roüen. [1]

Mais aussi, la connaissance d'une foule de particularités qui sont les clefs les plus importantes de l'histoire des temps primitifs et des origines des lieux, fut étouffée sous ce ramas de mots burlesques, qu'il faut savoir débrouiller aujourd'hui et réadapter aux sujets qui leur donnèrent naissance, pour en reconstituer un corps de science; et telle est, à cet égard, la cataracte épaisse qui s'est formée sur nos yeux, par l'habitude des idées fausses que nous avons prises du langage factice de la Hagiologie purement historique, qu'il n'y a pas moyen d'éviter, en en paraphrasant le texte didactique, l'air drôle et tout à fait singulier qu'aura toujours, quoiqu'il fasse, celui qui aura donné hardiment les premiers coups de bêche à l'œuvre de ce défrichement nouveau.

Ainsi, quand M. E. Dusevel demande que l'on recherche d'où peut provenir l'usage généralement répandu dans les campagnes, de ficher de petites croix de bois au pied des mamelons gazonnés, comme il a remarqué que cela se pratique encore au *Bouret* [2] de Bouquemaison, [3] c'est-à-dire, à son *podium*, [4] et à quelle origine se rapporte le conte populaire qui a fait tant de bergers trouveurs de vierges sous leur houlette, en faisant paître leurs troupeaux autour de ces mottes, faut-il savoir ce que c'étaient que les brebières ou *ovions* [5] des Prêtres de la haute antiquité.

L'on appela ainsi, par substitution à d'autres dénominations gauloises, telle que le *Bianum* [6] ou l'*usaigium* [7] et le *cortis*, [8] des domaines nourriciers ( *Vecquemons* ) [9] que les Druides, nommés de là autrefois *Ricci* ( Riches ou Ricquiers [10] ) avaient, dès l'origine de leurs établissemens pris dans le Belgium, dont on doit les regarder comme les législateurs, appropriés à cha-

cune de leurs manses, toujours choisies de préférence dans les marais, [1] au fonds des bois et dans les gorges des vallées couvertes de hautes plantations. Ce furent de véritables inféodations et le principe absolu des fiefs territoriaux, dont le système domina tout le Belgium.

Ce genre de recherche, dont qui que ce soit qu'on sache ne s'était encore occupé, à défaut d'aucun livre qui en donnât le secret, sera porté ici aussi loin que pourront le désirer les curieux, qui grillent de savoir comment se forma un jour la division de nos villages et celle de leurs territoires.

Mais il sera rendu constant d'abord, par les faits les moins contestables, que les Druides avaient l'habitude de choisir leur sépulture dans leurs propres domaines, nommés par nous Brebières ou ovions, Aguières, Beleuses, Bêloy, Béhens et Béh-en-court, du cri tremblant des brebis, beh!!!! qui vivifient les fermes, et que là, leurs tombeaux, placés préférablement dans des terreins craïeux, [2] étaient formés de ces *tumuli*, mottes ou tombelles, qu'on désigne encore sous les noms de Mons, Mottoirs ou montoires, principalement à Noyelle-sur-mer, à Mons [3] Boubert [4] et au midi de la forêt de Cantate, [5] ou bien à Bé-al-court-mons-ovion, trois vocables dont l'accouplement appartient à Bealcourt, qui a perdu depuis long-temps les deux annexes habitées, qui surnomment ce village, où se voit, au lieu dit *Mons*, la pierre monstrueuse dite des *War-Hibous* [6] (garde hibous) renversée de sa base, monument hideux, par lequel on désigne, sans le savoir, les Druides, appelés aussi *Jongleurs*, non loin de là dans Montigni (*Mons ignis*), limite des Atrébates, au regard des Morins.

Or, c'est là que les Druides de Béalcourt; inhumés sous les *mons* depuis long-temps culbutés de leur ovion ou brebière, étaient, comme aujourd'hui *St Druon*, dans sa chapelle de

Contenchy et dans l'église du St. Sepulcre à St. Omer, revérés sur leurs tombeaux, tels que des Saints, par les Gaulois du voisinage; en sorte que, pour éteindre ce culte rendu long-temps à leur mémoire, avec l'obstination [1] qui n'abandonne jamais les paysans, [2] l'Eglise chrétienne, afin d'en changer l'objet, avait encore été obligée de placer sur ces tombeaux la Sainte Vierge, qui prit quelquefois le nom de Notre Dame de Brebière, par la raison déduite tout à l'heure, ou bien celui de *Notre Dame de Mons*, qui, pour la même cause, a, rapportée dans l'église de Béalcourt, après qu'on eût renversé les monticules en question, sa chapelle dédicatoire toujours fréquentée dans ce temple solitaire, par les fidèles du voisinage. Et c'est là aussi, c'est-à-dire à peu de distance en arrière de la dernière ligne, frontière des *Ambiani*, l'origine du concours prodigieux que Notre Dame de Brebière [3] attire encore tous les ans à Al-bert (*Albi-Berthæ*) ou Berthes-Blancs, ainsi que s'appelaient, de la couleur de leur vêtement, [4] les Bardes de ce lieu, qu'en effet nous trouverons répandus partout et logés à demeure, sur les derniers confins de la République, à côté des Preux Halle-Bardiers qui formaient l'escorte habituelle de ces Chantres des guerriers.

Cette manière assez vagabonde de promener rapidement la pensée du lecteur sur tous les lieux embrassés à la fois, fera un moment les délices du coin du feu chez les vrais étymologistes voyageurs, qui se seront bien pénétrés de leurs aspects, mais restera fade, même ridicule peut-être, et sans couleur, aux yeux de la critique casanière qui, clouée sur son pupitre et noyée dans des livres muets sur ces particularités amusantes et instructives, les interrogera envain, par exemple, sur la question de savoir pourquoi la rivière d'Albert s'appelle l'Encre (Ancre) ou *Anchora*.

La raison est, qu'ici c'est la pique, l'arme favorite, le palladium

national des Picards, qui parle, personnifiée dans les harpons de cette halle-barde, compagne inséparable des Bardes dont elle faisait la pompe dans leur marche, et de laquelle *la Hallue*[1] sous Contay, [2] reçut aussi son nom baptismal.

C'est la haute (*Alteia*) sur l'Authie; ce sont ses *greux*[3] menaçans sur la Grouche; ses *angons* sur l'*Ingon* sous *Nolle* (Douille dont ils font le soubassement, voyez *Douilli*); c'est l'Auth-ieulle sur l'Authie; l'Authuille et l'Athies (*alta*); c'est la trainée historique du passage de *la Haute* dans *Samarobriva*, depuis les rues des Poulies,[4] du Guindal,[5] du Mautbert[6] et de la Hallebarde[7] jusqu'au bout de la *Hautoie*[8] quand elle escorte les coupables suivis de la foule[9] et marchant à la mort qui les attend sous le mannequin d'ozier[10] élevé sur le sommet d'*Etouvy* (Notre-Dame-Grâce.)

De l'autre côté, ce sont ses *hocs* (crochets) ou grapins recourbés, qui conduisent au trépas par *la rue du Hocquet* les malheureux condamnés au supplice du Crevecœur, renversés du fatal croc en jambe que, de sa falise terrible, le redoutable *Porus* de l'*Agrapin*[11] administre d'abord par le mollet ou par la cuisse (*Frette-molle*[12] et *Frette-cuisse*[13]) aux patiens livrés à cet inexorable exécuteur des arrêts rendus par les *Acheux*[14] d'*Abladéna*, qui est St. Acheul; quand ce n'est pas pour expier autrement leurs crimes, qu'ils sont brûlés vifs à la Fosse-Ferneuse (*fervens* ou *fervida*; ailleurs *Frevent*.)

Telles sont donc les figures hyperboliques et singulières, mais à traduire inévitablement ainsi, par qui voudra, épuisant cette matière farcie des métaphores originales, ne laisser sans explication aucun lieu, dit du nom de l'arme chérie du peuple vaillant et belliqueux qu'on appella les Picards.

C'est elle dont ils raffolent, ou qu'ils parent aux jours de

fêtes, soit qu'ils l'appellent *Hoc-hoc* (Occoches), soit qu'ils la montrent ornée de festons et de touffes pourprées (*tuffæ*) à Tœufles-Rogeant (*Tuffa Rubescens*), ou au fonds de *Teuflot* [1] de Fourdrinoy ainsi qu'au *Feston-val* de Toutencourt. (*Tottacortis.* [2])

A tous propos, ils l'invoquent, la dépécent ou la décomposent, en la faisant parler, tantôt par la pointe (*sulcus*) au poste du Saulchoy, tantôt par sa double hache (*accia*) à Biache (bis-hache) ou par ces lames égales (*æquæ spatæ*) qui la nomment *l'Equipée* et appellent Acheux ou *Autheux* les héros qui la portent, c'est-à-dire qui sont armés de la *haute* ou de la halle et du hallon, qui signalent aussi les *Allèri*, ceux d'Halloy, d'Allon-ville, d'Hallencourt, de Halle-Ste-Radegonde ou les guerriers qui, de l'éméril, entretiennent le poli de l'acier des lances du poste d'Emeri-Hallon.

Nulle allégation ne saurait venir en dénégation fondée de ce fait éminemment important à constater, que c'est à l'époque toute gauloise qu'appartient [3] ce dialecte significatif de l'état militaire de la Gaule Belgique et en particulier du *Belgium*, dont la police si bien réglée, comme le remarque Jules César,[4] se révèle ici par les postes nombreux qui y assuraient l'ordre public et garantissaient partout la sûreté des chemins, le passage des bois et celui des rivières.

En effet, Thièvres et Cormeille (*Tuccra* et *Curmiliacum*), conservés dans l'itinéraire et la carte dite romaine de *Peutinger*, ne fournissent qu'une chétive instruction à ceux qui ne vont pas plus loin que la traduction, et ne voient pas que les vainqueurs de la Gaule ne sont là que les copistes des noms des institutions militaires, limitatives de deux points frontières; chez les Gaulois Atrébates et les Bellovaques du *Bratuspantium*, dont la cité ou district, regardée comme fort étendue

( *civitus magna* ), relativement à beaucoup d'autres, par Jules César, qui, pour cette raison, en exigea 600 otages, ne s'étendait cependant pas plus loin qu'à la distance qu'il y a de Wavignies [1] (*Warda ignea*) à la Warde-Manger [2] (*Custodia magi*) et, du levant au couchant, entre Corneille et la Faloise [3] ( *Falarica.* )

Reprenons :

C'est encore la halle-barde qui parle sur l'*Authie*, dans *Thièvres*, dont elle garde le passage, représentée qu'elle est, ici symboliquement dans le couperet ( c'est littéralement le mot *tucera* ) emprunté de l'un des deux tranchets de cette arme, espèce de *coignées* qui, dans *Coigneux* ( ceux qui la portent ) et *Coin*, nous rend aussi les avant-postes réciproquement opposés de deux peuplades différentes des primitifs Atrebates de l'Artois.

Ainsi, *Cur-miliacum* qui veut dire courir à la mêlée, voyez Milly, Millencourt, le Meillard et le bois Mélin à l'Étoile, dernière frontière occidentale des *Ambiani*, n'est ici, dans ce parler-bref énergique des anciens, comme Curchy ( *cursi*, les courses ) qu'une onomatopée purement gallo-latine, conservée dans l'ancienne chorographie suivie par les Romains, et où se marque par cette expression, l'un des confins vers lesquels, en cas d'irruption étrangère, toute la population se précipitait pour la défense du pays.

C'est là aussi la signification de Folle-ville (village où il y a foule ) par la raison que c'était le dernier conûn d'une autre peuplade de Bellovaqnes, différente de celle du *Bratus-pautium*, qui au sud-est de sa capitale ( *Breteuil* ), avait pour limite la Faloise ( *falarica*) *la Falarique*, dont nous parlerons plus tard,

étant aussi l'un des attributs distinctifs auxquels on reconnaît dans *Flers* l'extrémité méridionale du territoire des *Ambiani*.

Enfin, nos campagnes, gardiennes fidèles des monumens et des ruines de l'histoire de la vieille Gaule, soit inondées de ces mots soit-disant barbares, que nous prononçons tous les jours en les parcourant, sans les juger dignes de la moindre attention et sans y voir le sujet du voyage pittoresque le plus piquant que l'on puisse faire désormais dans le département de la Somme, où il s'agira maintenant de constater quels furent les campemens qu'occupa *César* en personne, sans les confondre, soit avec ceux de ses lieutenans, soit avec celui qu'Auguste, son successeur, fit élever sur la Somme, au-dessus d'Argœuve (*Argoëlla*[1]), fière encore d'avoir un jour possédé le maître du monde, vainqueur du *Belgium*, soulevé de nouveau contre les Romains, au commencement de son règne.

Et, par la même occasion, nous parlerons aussi des Berthes (*Berthæ*) ainsi que de leur Mouton-ovillers ou Ovion Brebière, que nous avons travesti par *Montonvillers*, en intéressant ici de plus en plus la curiosité de nos lecteurs à la recherche des plus profondes racines du langage topographique qui, des mots *Bertha Augusta*, tronqués dans *Bagusta*, comme on l'écrivait encore au 7.ᵉ siècle, nous a fourni plus tard la synecdoche francisée *Bert-Aug.* et dans ce syncope, le nom de Bertangle, ainsi que nous orthographions aujourd'hui celui de ce village historique.[2]

# 2.$^{me}$ NOTICE.

Les signes essentiellement caractéristiques de la division primitive des différens peuples de l'ancienne Gaule Belgique, sont fort nombreux et très-curieux à recueillir, quand, après en avoir attentivement considéré toutes les nuances, l'on est parvenu à ressaisir les traits distinctifs qui aident à reconnaître les moyens de défense que chaque République s'opposait réciproquement, et la nature des institutions militaires qui les constituaient, toutes choses qu'il faut voir dans les attributs dont les lieux ont conservé l'empreinte et qui sont ceux-ci:

## A *

Les camps d'occupation de Jules César et ceux de ses lieutenans, sont toujours choisis sur les points frontières (*in fines*) des populations qu'il se propose de soumettre à ses armes, et jamais ailleurs.

## B

Fort souvent, ces camps sont les endroits même où l'on voit

* Chaque lettre initiale sert ici de renvoi au tableau synoptique des dénominations locales, dont elle explique la signification correspondante à l'article indiqué.

que les Gaulois avaient leur *oppidum* ou bien leur *podium* d'observation, d'où ils furent expulsés à l'époque de la conquête.

## C

Un camp munitionnaire, parc de vivres, où probablement les ôtages étaient aussi renfermés et gardés; se remarque encore au-dessous des retranchemens qui font la circonvallation de quelques-uns.

## D

Ces quartiers d'occupation sont placés de manière à séparer le premier poste Gaulois de celui sur lequel il s'appuie en seconde ligne, ainsi qu'à intercepter la communication des grands chemins qui les mettaient en rapport entre eux.

## E

Car, l'on remarque que les Gaulois échelonnaient ainsi leurs postes, sur un double cordon de défense, autour de leurs frontières, garnies de parcs d'artillerie d'un genre à décrire aux mots Bresle (*le Branle*), Don, Domart, Croisette, Croissi, Moufiers, Moufiières, Arqueves et autres endroits, qui en signaleront la nature et la manœuvre.

## F

Ces résidences, fortifiées et environnées de bois épais, qui, plus tard firent appeler *Bernes* ou bien *ours* les chefs qui y commandaient, étaient celles des *Vergies*, lieutenans du *Vergobret*, grand Prevot, qui, nommé pour un an, et par voie d'élection, avait droit de vie et de mort sur ceux que leurs crimes ou quelque flagrant délit, rendaient justiciables de sa

juridiction; et le nom Gaulois de leurs forteresses était le *Pantanellum* (le Pantaleon) ; elles étaient pourvues de cachots souterrains où étaient plongés les malfaiteurs ; et, à peu de distance de leurs bastions, d'une fosse destinée à l'exécution de ceux des condamnés, qui devaient périr par le bûcher, genre de supplice le plus ordinaire.

## G

Les Druides présidaient à ces exécutions, qui n'avaient jamais lieu que dans le plus grand appareil religieux, et qui, accomplies partout à la fois, le même jour, se nommaient le *grand œuvre.* C'est la source de toutes les erreurs que la calomnie et la politique intéressée, soit des Sectes, soit des Romains, à qui ces prêtres étaient redoutables par leur grande influence sur les esprits, ont accréditées sur leur compte, en nous inondant du préjugé absurde qui nous représente ces sages comme des bouchers, journellement occupés à verser le sang humain sur leurs autels.

## H

Mais il est vrai que différens genres de tourmens étaient en usage, et appliqués aux criminels suivant la nature et la gravité des délits, et qu'à défaut d'un coupable condamné, un esclave, livré par un maître superstitieux ou bien quelque fanatique exhorté et résigné ( Voyez *les Mon-Mignon* et *le Cajolais*) se dévouait alors comme la victime volontairement offerte à la divinité, le jour de ces expiations publiques, dont les feux *de Liesse* du 25 juin, mais surtout les *feux d'os* de nos campagnes, attestent que l'usage abominable ne put être aboli que par le christianisme, qui de nos jours a sur cela laissé se perdre la cérémonie commémorative de son plus beau triomphe sur le paganisme des Gaulois.

Or c'était dans ces fêtes de sang, jour du grand œuvre ( voyez Offignies, *Offa-Ignis* et son *Grand Sœvre* ) que l'on voyait, vers la fin de la cérémonie s'avancer des forcenés qui, pressés de remords et, dans le dessein d'accomplir quelque vœu frénétique, dicté par une superstition parodiée naguère encore dans Amiens, la veille des fêtes patronales, par les petits garçons courant les rues de la ville, aux cris de la *Guile* et de *Notre-Dame D'étouffe,* attendre le moment où le géant clissé en osier, dans les flancs duquel venaient de périr étouffées sous la paille, les victimes qu'on y avait entassées, s'écroulait avec *fracas*, en tisons à demi-consumés ( voyez le *Grotison* ) pour s'immoler de gaîté de cœur en se précipitant dans les Brasiers de *Mon-Plaisir* ou des *Redéries* de Bettencourt et de Bernapré; car, c'est à l'occasion de la chanson burlesque, rapportée dans Amiens de ces holocaustes de *Notre-Dame d'Étouvi*, qu'il faut savoir enfin quelle espèce de gens à marotte c'étaient autrefois, que ces amateurs de la Bagatelle (*Res* ou la chose ) que l'on qualifie encore aujourd'hui si plaisamment dans cette ville, du quolibet de *Rédeurs*.

# I

Cependant les frontières, théâtres sanglans des châtimens juridiques, exercés par les *Vergies*, envers les vagabonds, les assassins, les esclaves fugitifs, les voleurs et les bandits, qui les infestaient journellement et passaient d'un état dans l'autre, à la faveur des guerres qui les agitaient presque continuellement, nous font connaître que le code pénal des Gaulois était atroce, ainsi qu'en déposent leurs postes, redoutés des malfaiteurs qui en tentaient le passage.

# J

Ici l'on fendait un homme de la tête en bas, d'un coup de hache; ou bien, appliqué à une énorme dalle, les mains liées sur le

dos et, le menton engagé sous une fourche, bandée de l'autre bout contre terre, il recevait la mort, la gorge coupée de l'un des deux tranchets d'une hallebarde.

K

D'autres expiraient sur la roue, à la vue de la foule accourue à ces spectacles de sang ; et leurs corps, attachés à un arbre pour l'exemple des passans, y étaient abandonnés, livrés à l'avidité des insectes.

L

Le traitre à la patrie subissait le supplice lent et prolongé de la pierre qui tourne.

M

Le hars ou la corde était la peine réservée à d'autres crimes, qu'on punissait de la sorte au hars-lieu de *Pendé* ou à Hargicourt et ailleurs.

N

Tel autre lieu se trahit et nous fait sourire en se nommant à *Courtemanche* qui nous donne le poing coupé, que nous représentent aussi *Trenquis*, *Ennemoin* (une main) *Potte* et *manchecourt*.

O

Le larron était flétri du fer estampille de Marcaix, dont la pose (*Posière*) accompagnée de l'onction honteuse de Doingt (*Druidæ unctio*) et d'*Ugni* (les oints, du mot *ungere*), est de

l'invention de ces Druides, encore connus ailleurs sous l'attribut de *Dargnies* ( *Druida ardens-ignis* ).

# P

Mais c'était aux avant-postes, commandés par le sous-officier subordonné au *Vergie*, c'est-à-dire sur le dernier Confin de la République, (car, il sera établi que, même dans l'intérieur, c'était aussi à l'extrémité du territoire du lieu, que se faisaient les exécutions criminelles) que se pratiquait un supplice révoltant, dont les apprêts effrayants et la scène lugubre, placée au plus sombre du bois voisin, y ont laissé jusqu'au nom de la *faloise* ou de la *falise*, instrument terrible, autrement dit la falarique, *falarica*, ( d'où *Flers*, ) qui était une longue pertuisanne garnie de crochets, dont le criminel était saisi, soit par le mollet, soit par la cuisse ( d'où *Fal-emprise*) et Pinche-falise (c'est pince-falise) et, terrassé du coup, par le bourreau, percé immédiatement de part en part, au-dessous de l'estomac, d'une bourrade [1], donnée de la pointe de cette broche redoutable, qui nomma Brocourt ( *Broccæ Cortis* ) et *Trans-lay-Busménard* (*translézé au bois des ménards*).

Ces Ménards ou Ménestrels, sont les Bardes, devenus si célèbres autrefois dans notre Picardie, après leur extinction, et qui, de *Ménévillers* [2] venaient allumer à *Fossebleüet* les bûchers dont la flamme mourante semble voltiger encore sous l'image bleûatre de cette métaphore antique. Ainsi sont entendus à *Mes-villers-Pienne* les chants pieux et lugubres de ces prêtres de la mort, que rappellent encore les Rotignoles [3] ( *Rossignol* ) de Coigneux ou celui du Pantaléon (*Pantanellum*) d'Esserteaux.

# Q

La revue nominale de ces lieux de malheur intéressera les

antiquaires, jaloux de savoir à quoi s'en tenir décidément sur la question de savoir si Amiens est bien *Samarobriva,* dont dissertent toujours les Érudits, sans connaître la route par où Jules César s'y achemina en quittant *Bratus-Pantium* (Bret-Euil), et sans s'apercevoir qu'au bois *Per-triamon*[1] de Flers (*Falarica*) dont ce bosquet finit le territoire, et qui, comme *Tertry,* (extrémité orientale du pays des *Veromandui* de Péronne,) s'appelle ainsi, du mot latin *perterebrare*, qui est le coup porté de notre falarique pertuisanne, nous indique l'endroit précis dont parle César, liv. 2 chap. 15 de ses Commentaires, quand il dit *Abeò loco* (Breteuil) *in fines Ambianorum pervenit;* car il faut bien en finir sur cette dispute frivole, qu'un seul mot bien compris terminera, on l'espère, aujourd'hui sans retour.[2]

## R

C'est encore sur les frontières, dont l'on ne fait que tracer ici l'histoire générale, par une étude consommée de tous les lieux, que la politique des Druides avait multiplié les occasions d'attirer souvent et de retenir les populations qui s'y portaient *en foule,* pour en défendre les approches, quand elles étaient menacées.

## S

L'on y remarque les Bardes, plus nombreux que partout ailleurs, à côté de leurs halle-bardiers, toujours prêts à les escorter et à dépasser avec eux ces limites, à la suite des combattans, dont ces chantres des héros enflamment ou modèrent à leur gré le courage.

## T

Ce sont notamment les Mages de la Warde Mauger ( *Custodia*

*Magi*) voisins de leurs gardes-du-corps d'Halli-Villers ; la *Warde*, qui, comme *Gratte-Panche*, nous montre ces vastes Casemates où, pendant la nuit se réfugient les Bellovaques, rassemblés en armes à la Warde, quand les *Ambiani* paraissent menacer leur cité *de Bratus-Pantium* (Bret-euil).

## U

Sur le plateau de ce terrier corps-de-garde, est la place d'armes où s'exercent les Gaulois et s'y défendent, à l'abri des fossés et des parapets qui en fortifient l'enceinte ; là aussi est le *Sorel*, c'est-à-dire le parc d'artillerie, formé de charriots fulminans qu'y rassemblent les peuples incendiaires du *Belgium*, appareils pyroballistiques, inventés par les *Caletes*, ces chauffeurs du pays de *Caux*, dont l'art fatal invétéra[1] le travers incurable de la torche dévastatrice chez les Picards, si trivialement latinisés comme brûleurs de gerbes dans *Guerbe-Igni*, ou de paille, dans Paillart.[2]

## V

C'est la même baliste qui, envoyant avec éclat du haut d'*Esclain*-Villers, d'*Ecles* et d'*Hes*-Camps, ses feux dévorans, sur les chaumières des vaincus, ou lançant les flèches messagères des signaux télégraphiques dont le foyer central est auprès du siége du gouvernement de *l'Ambianum*, à *Sedeleucus* (Sessolieu) c'est-à-dire au *Bois porte nouvelle*, communique partout, à la fois, avec la rapidité de l'éclair, les avis reçus des événemens de la guerre et l'ordre de l'armement général de la nation.

Enfin, les contours bien observés des Confins de chaque République nous révèlent encore ce qui suit,

Savoir :

## X

Que c'est à la proximité des quartiers armés, que les *Eubages* tenaient leur Cour des Plaids, sous un chêne, un hêtre, un orme, un frêne, un houx ou bien sous un tilleul, sièges présidiaux de leur justice, où, appelés du poste voisin, pour faire la police de l'audience, un piquet de lanciers (*andelys*, *andechis* ou *hars-landiers*) imposait silence à l'auditoire champêtre qui, dans une attitude respectueuse, écoutait le prononcé des arrêts, rendus ainsi qu'à *Equenne* ( *Eubage chêne* ) par l'hermite Justicier d'Eramecourt (*eremitæ-cortis*) ou bien, sous l'orme de Saint-Nicolas d'*Erigny*, par ces *Oresmelli*, prêtres magistrats d'Oresmeaux; sentences remises aux impétrans, moyennant un quarteron d'œufs compté ou un *boisseau de pois*, versé pour tous dépens du jugement, gravé en vers grecs sybillins, contournés sur des os sciés par tronçons et enfilés dans le jonc caducée d'une baguette ou d'un bâton.

## Y

Que c'est encore dans le même voisinage, qu'était faite, en breuvage, aux épileptiques et autres malades, la distribution extraordinaire du *Gui* sacré et du *Selage*, qui attiraient tant de pélerins à Selincourt ( *Selago-Cortis* ) et à *Goui* ou à *Nesle-l'Hôpital* et à Saint-Lambert ( *Lambens-Bertha* ) ; substance médicale, invoquée pour cela encore, sur nos points frontières des deux *Domarts*, sous le nom symbolique et médical de *Saint-Médard*, leur patron commun, renouvellé de celui des Mages Evoisons (*Evisci*), qui sont ces prêtres polypharmaques de la vieille Gaule, connus dans *Samarobrira*, sous le nom de *Majots*, distribuant aussi tous les ans, à ses habitans, *la veille du jour des étrennes*, ce végétal fameux, dans le faubourg de la *Veillère*,

à la sortie de la porte occidentale de la cité, fermée sous Jules César, par la rue *de Guienne* (voir le plan de l'enceinte de la ville, à cette époque).

## Z

C'est la Kermesse (Gallinsecte du chêne, *Kermès*) de la Flandres ; c'est la *Balourde* (grande foire) des habitansd'Ailly-sur-Noie, mystifiés mais désabusés du prestige de ce Rob verdâtre et glaireux du *val-en-glart ; gonorrhée* mystérieuse, versée jadis à *flots*, dans les tasses qui, pour la recevoir, s'entrechoquaient à *Gamaches* (gomme machée) à *Machy*, à *Machiel*, à *Watteglise* et à *Gorenflos*. (Gonorrhée à flots.)

## A a

Plaisante jusqu'au bout, malgré la gravité de ce sujet de recherche, la description des lignes frontières, nous fournira encore cette autre découverte du sacrifice grotesque de la poule, d'un coq, d'un canard, d'une oie et d'un pigeon, ou bien du chapon ; de celui d'une biche, d'un lièvre ou d'un bœuf abattu (*Sternere Bovem*) à Etrebœuf, immolés par exemple, au retour du pélerinage de Saint-Lambert, par les *Brassi*, dont la maladresse et les coups manqués sur la bête, nous feront beaucoup rire, ainsi qu'il sera permis de le faire, aux dépens de ces sacrificateurs grotesques de *Braches* à *Filescamps*.

## B b

Et pour en finir, nous trouverons encore que les marchés principaux des Gaulois, furent placés sur leurs frontières, sans compter ceux de l'intérieur, parmi lesquels celui du *Cange* (Echange) à Allonville, était resté jusqu'à nos jours, un fief, qui

nous montre le patrimoine nourricier du savant incomparable, du lexicographe célèbre auquel la ville d'Amiens s'énorgueillit d'avoir donné le jour. (Dufresne du Cange).

Il s'agit maintenant d'entrer dans le développement des preuves innombrables sur lesquelles sont fondées les propositions avancées sous chacune des lettres initiales qui précèdent, comme autant de textes de chapitres à éclaircir, pour l'édification de nos Mécréans du jour et des Sceptiques, à qui tout ceci ne paraîtra qu'une fable inventée à plaisir, ou bien une saillie folle et fort bisarre, substituée à un autre travail bien plus important sans-doute et que nous appellerions la statistique de la province, encore veuve sous ce rapport, en dépit de tout ce qu'elle renferme de lumières et de capacités habiles à l'entreprendre, du grand inventaire territorial attendu depuis long-temps, aussi bien du patriotisme du corps savant qui honore sa capitale, que du concours de ses vieux travailleurs.

---

AMIENS, IMP. DE R. MACHART, PLACE PÉRIGORD N.° 1.

# 3.me NOTICE.

Il résulte de tout ce qu'on vient de dire, qu'une école nouvelle, à fonder parmi nous, serait un cours d'orthologie spéciale, ouvert aux amateurs d'étymologies locales, qui voudraient se rendre une bonne fois l'esprit nêt, sur la valeur intrinsèque des noms appellatifs des villages qui nous environnent, et se faire ainsi à peu de frais d'érudition, un horison continuellement historique et vrai, de l'aspect de nos campagnes, parcourues en tout sens, Jules-César d'une main, et de l'autre ce syllabaire municipal, épelé lettre à lettre pour ainsi dire, mais toujours sur place, en présence des monumens même qui, à chaque pas, confirmeront ce qu'en va résumer sommairement la définition générale ou l'idée que voici :

C'est que ce tableau magique, une fois bien compris, ne sera d'un bout à l'autre qu'un miroir fidèle où se réfléchiront toutes les institutions et l'état politique constitué de cette contrée du Belgium où dominait sans partage l'autorité des Druides, dont Jules César a parlé fort au long, au chapitre 13, et dans les articles suivans du 6.e livre de ses Commentaires.

Ainsi donc les Berthes, [1] les Eubages, [2] leurs *Vates* ou Faronides [3] les Druidesses [4] et les Fées [5] ou Dryades [6] leurs colléges, écoles [7] ou seminaires, leurs Bardes et leurs Bardelines [8] dont ces

prêtres fameux de la haute antiquité [1] formaient leur cortége, apparaîtront en première ligne, comme les principaux personnages de la scène, étayés de la puissance des chevaliers, dont les postes rencontrés de toutes parts, se remarqueront dès la première excursion que nous allons faire au nord-est de l'Amiénois, en sortant de *Samarobriva* sa capitale par la porte du pont de *Blanquetaque*, [2] pour nous diriger de là, en droite ligne, sur *Beaucourt,* passant d'abord entre les prisons du *Cardonnet* [3] de Cardonnette et le quartier des *Acheux* [4] du village d'*Allonville* [5] (Hallon-ville).

Beaucourt, qui fut *Bianum-cortis,* [6] puis après Biencourt [7] qu'ensuite l'on orthographia Bieucourt et Biaucourt, est digne de toute l'attention des lecteurs à qui plairont ces fariboles historiales comme ayant été dès sa fondation, le bien [8] propre des Druides, dont *l'hermitage* [9] de ce lieu fut le séjour, et qui, près [10] de là dorment oubliés depuis tant de siècles, dans leurs tombeaux, c'est-à-dire *au mont Dromel* [11] (Druides mêlés), ainsi qu'au Mont-Bard, gisent ignorés les Bardes de *Ba-c-ouel,* [12] encore environnés des dépouilles et des armes [13] des Preux [14] dont *Prou-sel* (Preux-sur-Selle) raconte quelles furent la vaillance et les antiques prouesses, à l'envi des exploits qui firent autrefois la gloire des héros (*clari*) que, près de là, l'on appelle *Clairy.* [15]

A Beaucourt donc repose la clef perdue du nom national des *Ambiani* [16] de *l'Ambianum* des Gaules, parmi les Eubages et les Bardes d'*Ebart* et ces *Concinnatores* ou *Conchi,* [17] qui sont les *Vates* ou *Faronides*, que Vadencourt (*Vatum-Cortis*) nous montre proférant avec emphase, ainsi qu'au Farivillers de *Bratuspantium,* à l'entrée de leur [18] antre obscur, les oracles attendus par la foule affamée de l'avenir.

Voyez-vous dans *Contay*, [1] ces Halle-Bardiers de la *Hallue* (Ruisseau) qui, à la pierre d'Oblicamp, [2] de même qu'à Chipilly (*Cypiliaco*) les Eubages du bois d'*Ebuterne*, immolaient adossés à ce cippe effrayant, les coupables dont ces prêtres et leurs bardes célébraient ainsi le trépas à *Ebart* de Ba-velin-court (*Bardorum-vellus-cortis*) les-Agnicourt (*agnium-cortis*), lieux annexes et inféodés distinctement jadis à leurs manoirs (voyez ligne 174 et suivantes).

Considérons attentivement cette contrée couverte, montueuse et si féconde encore en sorciers, [3] d'où s'exhalent les souvenirs de la plus profonde antiquité; car elle est un livre ouvert, où le nom de chaque contrée, comme un logogriphe proposé à la sagacité des étymologistes, ne sera bien résolu que du haut du *Mont-Roti*, extrême frontière de l'*Ambianum*, où expiraient en dernière ligne les feux des signaux transmis d'abord du *Grilleux* de Flesselles et du Flesserole des *Coisi* (gens au coi, ou embusqués en observation) aux *Preux* [4] de l'avant dernier poste, gardé par ceux de Montigni (*Mons ignis*).

La pierre gothique disparue à Piergot [5] chez les *Ambiani*, répète celle d'*Oblicamp* [6] coupe-gorge que nous rendra pareillement le Baillon de Warloy.

De l'autre côté, chez les Atrebates, Rubempré (*Rubescens pratus*) ou le pré rouge, nous représente allégoriquement les feux et les signaux, qu'entre ces peuples et les *Ambiani*, Toutencourt (*Totta-cortis*, totter ou chauffer) échange aussi avec le *Mont-Roti*; car ainsi, de sa motte télégraphique, Warfusée lance ses brandons en face du Baillon de Bayonvillers, de ces Bellovaques

*Sanguitersani*, qui, du sang de leurs querelles haineuses et vindicatives, rougissent à tous propos, leurs Bonnières fertiles, rendues brulantes par la métaphore, sous l'image de l'ardente Harbonnière, chez cette autre race incendiaire du vieux *Belgium*.

Assis sur le sommet du Mont-Roti de Bavelincourt, c'est du haut de ce belvédère, que l'antiquaire observateur rendra à leur juste signification ces mots ;

Le *frémolin* ou le mollien [1] frémissant. Par là, l'on entend le champ de bataille, où la terre qui frémit sous les pas des combattans courant au *Mont-Roti*, menacé par les Atrebates.

Le champ *Gaudiot*, le *Bégaudel* et l'*Omécourt*, sont à Contay, à Beaucourt et à Bavelincourt, l'histoire toute faite en trois parties du *Gui*, si fêté chez les Gaulois; que les Druides coupaient en grande solennité sur le chêne au *Bois-Gaudel* (Bois à Gui), qu'ils distribuaient au *champ gaudiot* et que, par une suite de métaphores plaisantes sans l'intelligence desquelles on ne saurait expliquer dans Omécourt (Omelette-*cortis*), l'on verra réduit par l'infusion, à l'état de glaire dont le résidu gommeux (gommelette) nous a valu aussi Gomicourt, Omancourt et Omiécourt, en supprimant l'initiale G., d'où encore le Collincamp (champ de la colle à Mailly) le Gomer (fief) [2] à Quevauvillers (*Equitum-villa*, et dans la badrée ou bouillie dont l'on régalait, sur la frontière des *Vimosi* du Vimeux, les pélerins appelés les *Badriers d'Omatre* (Aumatre ou pays aux omelettes); car, c'est à ce langage, farci d'images facétieuses et dont la synonimie est en son genre, d'une richesse incroyable, que devront soumettre leur raison, ceux qui, à leur tour, auront la fantaisie d'approfondir l'origine d'un pareil jargon.

Ce pot-pourri, quasi-scientifique, ne sera donc jusqu'au bout, que l'abécédaire épineux ou, si l'on veut, le casse-cou amusant, où trébucheront à chaque pas ces érudits bouffons, qui font rire la compagnie, quand par exemple, leur imagination se figure dès fournées de briques cuites autrefois par les Romains, à *Briquemenil* qui, congrument orthographié, nous rend *B-ric-menil*, c'est-à dire Bardes-Riche-manoir, comme *Ri-gau-ville* est Riche-gui-village ou Ri-beau-cour le *Riche-bianum-cortis*.

Ces allégories triviales, si choquantes aux oreilles du bon goût et du beau-parler de notre époque, sont tout ce qui nous reste du naufrage où a péri notre vieille histoire, que raconte encore *Beaucourt* avec son *Orbendas* qui, pour un bras, privé (*orbatus*) d'une main juridiquement amputée en ce lieu (ancien fief) devient à *Ennemain* (une main) et à Potte ce qu'ailleurs l'on appelle *Courtemanche*.

Ce sera de la science à bon marché pour les oisifs ; mais qu'est-ce encore à Beaucourt que le *Bois falise?* que sont ceux du *Fleurus* et du *Saulchoix?* Or, c'est cette faloise redoutable qui, pénétrant de ses harpons dans les chairs du patient expédié à Neslette, en a fait sa *Fal-emprise;* c'est le *sulcus*, c'est-à-dire, vue par la pointe, la longue halle-barde des lanciers qui, comme au *Longuéchart* (bois, au Quesnoi) l'ont identifiée avec le *gui* (Guichard) dont leur présence réhausse la fête, de même que celle qui, à Floriville et à Fleuri fut la devancière de notre pâque fleurie.

Enfin, (car il faut finir), tous les lieux sans exception, tour-à-tour interrogés et reprennant à nos yeux les formes réelles du sujet qui, dès l'origine, dicta leurs noms démonstratifs, seront sans

secret dorénavant, aussi bien pour les têtes fortes, que pour les ingénus qui, dans leur désœuvrement, saisissant de l'autre sens, le lorgnon astronomique, par où, chaque année, sous le ciel de Liège, est aperçue l'histoire de l'avenir, voudront de ce contre-optique, se faire un délassement, et, par la contemplation du passé, se dédommager sur ce nouveau dictionnaire, des regrets que d'ordinaire, laissent, même aux plus sobres de leurs lecteurs, les nouvelles héréditaires, toujours si courtes et toujours trop vite lues, des éternels successeurs de Mathieu-Lænsberg.

---

AMIENS, IMP. DE R. MACHART, PLACE PÉRIGORD N.° 1.

# 4.me NOTICE.

A propos de recherches sur nos antiquités, il n'y a peut-être pas de question que les dissertations aient autant embrouillée que celle de savoir où furent situés *Bratuspantium* et *Samarobriva* dans le Belgium des Gaules, lorsqu'il suffisait de considérer attentivement l'état physique et l'assiette des lieux, pour ne pas s'y méprendre et voir tout de suite que ce sont incontestablement Breteuil et Amiens.

En effet, dans le langage gaulois, *Brat*, diminutif de *Bratus*, signifie un escarpement, et *Pantium* une rivière coulant au pied ou dans son voisinage. Or, les deux syllabes, constitutives du nom de *Bret-euil*, ne sont là, dans un style moins ancien, que des synonimes, comme le prouvent la situation du *Breteuil* de Mont-Marquet, celles de Bret-el et de Bret-izel (*izel ou yzeux sont des eaux*) ; aussi, Bret-en-court offre-t-il une autre terminaison, ce lieu dominant au contraire une vallée sèche.

La côte abrupte dite le mont *Angilcin*, [1] qui, au midi de Breteuil, couvre ce bourg, est donc précisément l'*oppidum* [2] ou la

forteresse même dont parle Jules-César, *lir.* 2 *chap.* 13 de ses Commentaires et du haut de laquelle, les femmes et les enfans des Gaulois, là réfugiés, lui tendirent des mains suppliantes, en implorant sa clémence, quand, après la bataille de Fismes et la prise de Soissons, il accûla dans Breteuil, dont la contrée, dit-il, regorgeait d'hommes et de vaillans soldats, les Bellovaques, chassés devant lui par ses légions victorieuses.

Les dissertateurs sur *Samarobriva* n'ont pas vu davantage que le confluent de la Selle (*Sala*) avec la Somme, (*mara*, mer ou golfe du Ponthieu), qui, de là, avait pris le nom océanien de *Samara*, par onomatopose de ces deux mots gaulois, prescrit de toute nécessité, au lieu même ou se réunissent ces deux rivières, la situation de la ville dont il s'agit, comme ayant émergé jadis de *l'onde salée*, * au pied des dunes évidemment pélagiennes dont le faubourg de Saint-Maurice offre l'aspect ; ensuite, que l'adjective *Brira,* qui complette le nom de la cité gauloise, n'est autre chose qu'une chaussée entrecoupée de ponts et fort exhaussée, qui, comme celles dont les restes se remarquent entre le Gard et Yzeux, en avant de Tirancourt et de Pont-Remy (*on les appelle les Croupes*) avait été construite par les Gaulois, ' à l'endroit où la ville d'Amiens prit naissance autrefois, en travers de la vallée de Somme, par son trajet oblique et le plus court, choisi derrière l'église actuelle de Saint-Leu, depuis l'emplacement des maisons n.os 9 et 11 de la rue des Majots, ** jusqu'à l'extrémité de celle de *Blanquetaque*. *

---

* D'où *Sal-eux* et *Sal-ouel*, deux terminaisons qui équivalent à ces mots *eaux de de la Selle*.

** Voyez aussi les N.os 8 et 8 bis par derrière, sur la petite rue St-Leu qui, avaient encore il y a très peu de temps un passage l'une sur l'autre, parce qu'elles occupent la place de la porte méridionale de Samarobriva, gardée par les *Majots* ou Huchers, qui sont les Druides séculiers de l'antiquité.

La chaussée dite de Saint-Pierre, qui traverse Amiens, à partir de l'église susdite, n'ayant été ouverte sous *Auguste*, que vers l'an 38 avant notre ère, il est incontestable que *Jules-César*, à qui ce prince succéda, n'avait pas eu d'autre passage par *Samarobriva*, que celui que l'on vient d'indiquer et dont l'étendue, réduite aujourd'hui à un faux fuyant étroit, obstrué par le chevet de cet édifice, représente exactement celle si restreinte qu'avait de son temps la ville d'Amiens.

Telle était donc cette fameuse *Samarobriva*, sur le compte de laquelle un écrivain [1] du Vermandois s'est mépris dernièrement, d'une manière si étrange, pour n'avoir pas su non plus que, si *Sama* [2] fut le nom que prit, au temps d'Auguste, le village de Sains, ce ne fut que comme une indication topographique donnée de la première distance comptée, depuis la capitale du pays, par la nouvelle voie romaine, [3] où fut bientôt après établi son premier relais de poste, c'est-à-dire à *Strata*, que, du verbe *sternere* (s'étendre, se reposer, *s'éternir*, en picard) nous appelons aujourd'hui *Etrées*.

Ainsi Etruval (*Strata-Vallis*), Saint-Vast-en-Chaussée, Saint-Ouen [4] où finissait l'*Ambianum*; ainsi Donqueur, sont, par leurs distances respectives, les stations que de très fortes conjectures, dignes d'être approfondies ailleurs qu'ici, nous autorisent à regarder comme autant de lieux de postes romaines, dont l'existence, au plus tard sous Trajan,[5] est certaine, et qui, détruites postérieurement, c'est-à-dire pendant la confusion qui suivit l'invasion des Barbares, furent rétablies enfin en France, par le roi Louis XI.

Maintenant, c'est par Jules-César lui-même et par ses campemens, assignés avec précision aux lieux où ses lieutenans et lui prirent chacun ses quartiers, lors de la seconde campagne du

*Belgium*, qu'il s'agit de mettre hors de discussion l'identité de *Samarobriva* avec la ville d'Amiens.

Mais nous allons voir d'abord, quelle route César tint, la première fois que les Aigles romaines parurent dans ce pays, c'est-à-dire en l'an 57 avant J.-C., parce que celle qui va être décrite, est justement la grande chaussée gauloise de *Lutetia* (Paris) à *Samarobriva*, où elle débouchait dans la direction de la rue actuelle des Rabuissons. *

C'est donc après avoir quitté *Bratuspantium* [1] et en se dirigeant par le Bois-Ricard,[2] par Mon-Plaisir [3] et la Warde-Mauger [4] d'Hallivillers,[5] que l'auteur des immortels Commentaires s'achemine, traînant à sa suite les 600 ôtages qu'il s'est fait livrer par cette république, dont le gouvernement siége à *Caply*,[6] pour gagner le pays des *Ambiani*, où il met le pied (*l'on insiste avec force sur cette démonstration*) pour la première fois, comme nous le disons, en face du bois du *Pertriamon*.[7] où commence encore aujourd'hui le territoire du village de Flers (*Falarica*), ainsi nommé de la falarique, instrument de mort à l'usage de la puissance prévotale du Vergie dont ce lieu était le siége, et qui avait ses prisons au *Val-au-Puits*,[8] ainsi qu'auprès de *Vergie*, l'on montre encore, sous cette dénomination, l'endroit où furent celles de cet autre point frontière de l'*Ambianum*; c'est donc au *Pertriamon* que s'appliquent ces mots de César, *in fines Ambianorum pervenit*, (il arrive sur les confins des Amiénois.)

Déjà il a dépassé les *Croisettes*** [9] d'Essertaux,[10] et, tirant à

---

* Pour être exact il faut dire que le chemin dont cette rue a pris la place, se portait depuis le Mail jusqu'aux maisons n.° 9 et 11 de la rue des Majots. C'est de là que part le premier des trois agrandissemens que la ville d'Amiens a reçus depuis Jules César.

** Les Croisettes. L'on donnera les dessins de cette baliste, avec laquelle les Gaulois incendièrent le camp de *Cicéron*, à Wailancourt.

droite, en passant entre le Pantaléon (*Pantanellum*) et ses *Rotignolles* (Rossignol), il franchit, une demi-lieue plus loin, l'autre poste, qui est celui des *Ingratinatores* ou *Erigni* (St-Nicolas de Rigni, ferme) et son *Punchelard*[1] (*actuellement un bois défriché : voyez de l'autre côté du vallon, au midi, le poste du camp Thibaut*[2] *et, un peu au-delà, en seconde ligne, celui du Morienval*[3] *des Belloraques*), et va prendre position, au sommet du revers méridional du fond de Saint-Cyr, (*c'est le Mont-César*), où il dresse ses tentes, à la vue des *Ambiani*, rassemblés en armes, en face de lui, sur le plateau des immenses casemates de leur forteresse de *Grattepanche*.[4]

Mais Bratuspance s'étant déja rendue, et les *Ambiani*, livrés à eux-mêmes, se trouvant privés de l'appui de ces voisins, ils se décident, ainsi qu'il en est délibéré au grand Conseil[5] des états, tenus à *Sedeleucus* (Sessolieu), à députer sur le champ vers César et à se soumettre à lui sans résistance, en livrant des ôtages et en consentant au désarmement de la nation, ce qui va nous expliquer la fin de ce passage des Commentaires, *qui se suaque omnia sine morâ dediderunt*, et comment, sans bataille livrée et sans ville assiégée, tout un pays a pu se trouver ainsi assujéti en un instant.

C'est au reste, la raison pour laquelle *Samarobriva* n'est pas nommée cette fois par César, qui n'a que faire ici de cette grande bourgade, alors renommée pour un certain travers d'esprit[6] bien singulier, que, dans ses entretiens avec son ami *Trebatius*, l'orateur Cicéron reproche à ses habitans toujours désunis, par les jalousies civiles et domestiques qui, à tout propos, leur mettaient les armes du duel à la main, et faisaient de leur cité une arène de combats journaliers, dont le souvenir est encore conservé en caractères sanglants, sur l'écriteau du coin de la rue des *Marissons*,[7] qui furent les devanciers des fameux *mahons*[8] d'Amiens.

Trois ans après la première occupation de Grattepanche, César (*liv.* 5, *chap.* 25) de retour de sa seconde expédition d'Angleterre, vient reprendre la même position, et en fait le centre de la ligne croisée sur laquelle sont placés les camps des légions qu'il y envoie en quartier d'hiver, sous le commandement des lieutenans dont voici les postes nommément assignés, savoir ;

En dehors du Belgium.

1.° *Brucamp* [1]-lès-Surcamp,[2] au-dessus de Domart,[3] chez les Morins du Ponthieu,[4] dont ce bourg est la première frontière, là est C. *Fabius*, lieutenant de César.

2.° *Warlancourt* sous Bapaume, entrée du pays des farouches Nerviens (aujourd'hui celle du département du Pas-de-Calais), *eorum fines Nervii attingebant*, dit César, en parlant de ces voisins les plus reculés des *Ambiani*.* C'est ici que commande Q. *Cicéron*, précisément au *Sart*,[5] non loin de la Vigie Conique, que l'on voit encore, à main droite, contre la route d'Albert à Bapaume, et où faisaient la garde de leur frontière les vedettes de ces Nerviens,[6] qui ne laissaient pénétrer chez eux, ni le vin, ni les marchands, ni les étrangers, pour ne pas se laisser corrompre, disaient-ils, par les nouveautés ni s'énerver par les objets de sensualités qu'ils leur eussent apportés.

3.° C'est vers *Condren*, entrée du pays des Rhémois, qu'est probablement *Labienus* appuyant *Arunculeius*, *Cotta* et Q. *Titurius Sabinus* ses collègues, chargés du commandement de la légion du Pô et des cinq cohortes avec lesquelles ces deux autres officiers gardent le passage de la Meuse, aux abords du pays des Liégeois ;

* Chaque mot porte dans César. Aussi, avons nous pris l'engagement de prouver, ses commentaires à la main, que le *Belgium* finissait de ce côté, par l'*Ambianum*, et que les *Ambiani*, sans alliés, n'étaient constitués en corps de nation, qu'en une seule cité. C'est ce que prouvera encore mieux la carte expliquée de leur territoire.

Et dans le Belgium proprement dit,

4.° *Bucamp*, extrémité méridionale de la république des Bellovaques de *Bratuspantium*, qu'est chargé de contenir le questeur *M. Crassus*, qui a sous sa garde la caisse, les papiers, les bleds, tout le matériel de l'armée et les ôtages.

5.° Le *Mont-César*, où le héros de la Gaule, campe en personne, *à huit lieues de Crassus*; c'est là qu'est dressée sa tente, à main gauche de la grande route de *Samarobriva* à *Bratuspantium*, dont il intercepte les communications, empêchées en outre par ses deux camps, dits, pour cause à déduire tout à l'heure, *le grand* et *le petit Bapaume*, qui bordent la partie escarpée de l'autre côté du chemin, et occupent le plateau, qui couvre le fond de *Saint-Cyr*; c'est là le camp de l'*Ambianum*; le second est

6.° A *Camps-en-Amiénois*, qui en est la limite. Là commande l'un des deux lieutenans *C. Trebonius* et *Munatius Plancus*, l'autre occupant le camp de

7.° Liercourt Duncq sous Sorel ( hors du *Belgium* ) chez les *Morini* d'Abbeville. (*)

Telle est donc l'idée nette et précise qu'il faut s'être faite d'abord de ces occupations militaires de César, pour pouvoir le bien

---

(*) Il n'y a pas encore long-temps que la voie gauloise de Poix à Abbeville par Airaines, contre laquelle on montre, à Camps en Amiénois, l'emplacement qui fut le camp dont ce village a retenu le nom, est devenu, sur son tracé primitif, la grande route de Paris en Angleterre.

comprendre et l'expliquer à la jeunesse ; car, toutes ces notions, qu'une grande habitude des lieux peut seule fournir, sont indispensables, pour être ici un admirateur compétent du récit et du style inimitable de cet homme immortel et pouvoir, sans perdre un seul de ses pas, en retrouver partout les traces dans notre pays Picard.

Les camps de Villers Campsart,[1] de Camp-Remy, de Visme au Mont, [2] de Roye et celui de l'Etoile de Moraucourt [3] (*Moratuscortis*), dont le *Podium* gaulois, que César enveloppa dans la circonvallation de ses redoutes, est fort curieux, en ce qu'il se rapporte à une époque beaucoup plus reculée que celle de la conquête des Romains ; tous ces camps, disons-nous, sauf ceux qui commandent la vallée de Miraumont, à droite et à gauche de la rivière d'*Encre*, en face de Thiepval, où campa plus tard l'Empereur Majorien (alors simple général de cavalerie) dont l'aventure de la jeune mariée de *Chelenne*, * [4] dont on retrouve les ruines près de là, mérite d'être rapportée, n'ont rien de commun avec les faits militaires que l'on va expliquer.

Il ne faut pas non plus se méprendre sur ceux de *St-Sauveur* sur la Somme, et de *Vermand*, ni sur celui de *Bresle* en Beauvoisis, qui sont devenus stationnaires [5] sous Auguste, leur auteur, comme lieux des garnisons romaines de *Samarobriva*, de Beauvais et de Saint-Quentin, deux villes dont les noms gaulois restés inconnus, prirent de là, par une complaisance obligée pour l'empereur qui les avaient conquises une seconde fois après César, les désignations adulatrices de *Césaromagus* et d'*Augusta Veromanduorum*, espèces de trophées élevés à la gloire du plus heureux des Césars, vainqueur du Belgium, célébrée encore dans Bertangle [6] (*Bagusta*), comme si ce village eût été seul chargé de lui faire les honneurs de l'Amiénois. Car,

* C'est Eluc, où finissait encore l'Artois, sous Majorien.

il est à remarquer ici, que la ville d'Amiens reste seule fidèle à son nom Gaulois long-temps encore après Auguste; mais c'est là, de même que sur une foule d'autres particularités, un secret dont l'on ne devra la confidence qu'aux seuls abonnés à l'explication de nos chiffres intercallaires. Il est en effet des choses dont l'on ne peut parler qu'en famille, en quelque sorte, c'est-à-dire portes closes, surtout quand il s'agit de l'honneur des siens ; mais il faut venger tout de suite ici celui de nos bons et loyaux voisins, les *Veromandui* de St-Quentin, blessé par une incongruité, dont *Bovelles*, auteur exhumé dernièrement par un homme d'esprit, qui vient de nous donner une nouvelle production beaucoup trop étendue sur *Samarobriva,* est mort fauteur envers ses compatriotes, pour s'être imaginé l'origine du nom national de ces peuples, si renommés parmi les Gaulois, pour la noble franchise de leur caractère (*vero-mann,* homme sincère et vrai) dans un cadavre en pourriture (*verrot-mann*), qu'on aurait, nous dit ingénuement l'écrivain défunt, rencontré sous la pioche, en creusant les fondemens de la ville de Saint-Quentin.

Et voila comme on écrit l'histoire, sans se douter le moins du monde, que les peuples de la Gaule se qualifiaient ainsi, sans façon et réciproquement, par des épithètes forgées à l'unisson, de leur naturel, de leurs vertus dominantes, de quelque travers saillant dans leur caractère, ou bien encore de la nature du climat qu'ils habitaient. Ainsi, les *Bellovaci* sont les plus belliqueux de la Gaule Belgique; les *Lingores* de Langres un peuple jaseur et indiscret; les *Atrebates,* les habitans des noires forêts; les *Morini,* gens de mer ou des navigateurs; les vigoureux Nerviens de Bapaume (*Bapalma*), des gens hauts à la main; les *Vimosi* du Vimeux, ceux d'un pays entrecoupé de hautes plantations et de hayeures (*Vimen*); c'est ainsi que dans la haute antiquité, les *Ambiani* de l'*Ambianum* sont les gens de la

glèbe (*Bianum*),[1] et du servage, *sous ce climat favori des impôts*.[2]

Il est vrai, mais aussi c'est la terre sacrée des Bardes et des halle-bardiers,[3] leurs basse-contre d'autres fois; hommes robustes, aux larges épaules, à la voix grave et sonore, dont le timbre mordant et cuivreux', marié aux accords du rythme solennel et mesuré de leur faux-bourdon harmonieux, *ne se trouvait que là*, ainsi qu'aujourd'hui encore, *notamment vers les frontières de ce pays* [4] *religieux*, chez les derniers descendans de ces races de chantres de l'Amiénois, se recrute [5] sans cesse la milice psalmodieuse, qui donne le ton à toutes les cathédrales de France, et fait à jamais parmi nous, l'honneur et la gloire du lutrin incomparable de l'église d'Amiens.

Mais, laissant là ~~ces héros du plain-chant et~~ les intrépides buveurs de Cagni (*Cani*, chantres) prennant, le verre à la main, leurs ébats dans leur domaine de *Boutillerie*, 'revenons à César, que tant de digressions nous ont fait quitter un instant, pour voir ce qui va se passer à Grattepanche, vers le mois de décembre de l'an 54 avant J.-C.

Tandis que l'auteur des Commentaires, (*liv.* 5, *chap.* 27 et suivans) tranquille sous sa tente, croit ses légions paisibles et bien retranchées dans leurs quartiers, on lui annonce, vers les cinq heures du soir, un courrier arrivé du camp de *Bapaume*, où commande *Q. Cicéron*. C'est un esclave intelligent, que *Verticon*, l'un des principaux du pays, retenu près de cet officier, comme ôtage, lui a procuré, et qui apporte, attachée à la courroie de son javelot, une lettre, par laquelle ce lieutenant apprend à son général la nouvelle d'un grand désastre,

*Sabinus*, qui commandait à l'entrée du pays de Liége, ayant par une fausse manœuvre, quitté son camp et s'étant laissé surprendre dans un défilé, par les troupes d'*Ambiorix*, a perdu sa légion, qui a péri presqu'en entier ; lui-même a été massacré lâchement, après s'être rendu désarmé au général ennemi, et *Cotta* son collègue, est morten même-temps, en se défendant vaillamment. En apprenant ce malheur à son général, *Cicéron* l'informe qu'il est assiégé lui-même dans son camp, depuis huit jours, par soixante mille Gaulois, qui sont retombés sur lui après la défaite de *Sabinus*, et qu'il lui sera impossible de tenir plus long-temps, s'il n'est secouru sur le champ.

Sur cela, César expédie en toute hâte, trois courriers, l'un à *Fabius*, à qui il donne l'ordre de décamper de Brucamps et de venir l'attendre le lendemain, vers la fin du jour, sur la frontière de l'Artois, qu'il se propose, lui marque-t-il, de longer pour marcher ensemble, aidé de sa légion, à la délivrance de Cicéron.

L'autre à *Labienus*, à qui il mande de faire en sorte de se replier sur *Warlancourt*; et un troisième courrier à M. *Crassus*, qui, en conséquence, décampe à minuit de *Bucamp*, et, suivant les instructions de César, arrive le lendemain avec sa légion, sur les neuf heures du matin, au camp de Grattepanche, où ses coureurs lui annoncent son approche.

César, qui se tient prêt à partir, lève à l'instant même son camp (*progreditur*, dit-il, mot admirable pour qui le goûte sur les lieux) et se porte en avant, suivi d'abord de peu de monde; il dépasse Grattepanche et Rumigni, traverse sans s'y arrêter *Samarobriva* où *Crassus* qui le suit, a l'ordre de rester en

garnison, * et, quant à lui, poursuivant sa route, il arrive d'une seule traite, *après un trajet de sept lieues*, à Talmars,[1] où *Fabius*, qui venait au devant de lui, suivant ses ordres reçus la nuit précédente, le rencontre, *qui in itinere occurrit*.

Là, César attend quelque temps la réponse de *Labienus*, dont le courrier arrivé, lui apprend l'impossibilité où il est de se joindre à lui et de sortir de son camp, sachant les événemens qui se sont passés, et ayant lui-même, lui mande-t-il, l'ennemi en face, à une lieue de ses quartiers.

Il se décide donc à partir avec le peu de monde qu'il a pu rassembler (7,000 hommes au plus); et, comme il y va du salut commun que Cicéron soit dégagé, il part en toute célérité (*magnis itineribus*) et se porte sur le théâtre de la guerre, par *Valde*-Maison, Puchevillers (*pulchra villa*),[2] par le Clair Fay (*Clarus Fagi*)[3] de Léalvillers (*Lancea-Villa*),[4] par Forceville (*lieu de prison*), Mailly[5] et Beaumont[6] Hamel[7] où, à moins d'une lieue sur la rive gauche de la vallée de Miraumont[8] il aperçoit les Gaulois qui, sur la nouvelle de son arrivée, ayant quitté le siége du camp de Cicéron, venaient droit à lui dans le dessein de lui offrir la bataille.

César, vu leur grand nombre et le désavantage des lieux, cherche près de là un endroit propre à camper, s'y retranche, feint de la crainte et, pendant plusieurs jours consécutifs, essaie l'ennemi par de petits combats et des escarmouches de cavalerie, qui ont lieu dans le marais vers Beaucourt. Peu à peu il l'enhardit au point d'oser traverser la vallée et d'approcher de son camp, que déjà il commence à vouloir escalader, en accusant de lâcheté les Romains, lorsque César, sortant tout-

---

* C'est-à-dire qu'il établit son camp sur l'emplacement de la citadelle actuelle.

à-coup avec impétuosité de ses retranchemens, par toutes les portes rompues à la fois, surprend dans son désordre cette multitude d'assaillans, décide en un clin d'œil de sa déroute, la rejette dans le marais, et, sans avoir perdu un seul homme, contre soixante mille combattans, va droit au camp de Cicéron, qu'il délivre, ainsi que sa légion, qu'il trouve exténuée de fatigue et, aux neuf dixièmes de son monde, couverte de blessures.

César, après cette expédition, renvoie *Fabius* dans ses quartiers, et lui-même revient à Grattepanche (*circum Samarobrivam*) résolu d'y passer l'hiver, vu l'état d'agitation où se trouvait la Gaule.

Ainsi donc se démontre invinciblement, par la concordance des distances, par les vingt-deux heures comptées et partagées par une nuit d'hiver, mais qui ont suffi à opérer d'abord le mouvement admirable que l'on vient de lire; par les dénominations castramétrales des lieux, et surtout par l'affiliation militaire et monumentale du camp de *Bapaume*, dont le nom est répété dans celui de César à Grattepanche, en mémoire éternelle de la marche fameuse de sept lieues, que l'on retrouve, ainsi qu'il les mesure lui-même, depuis le *Mont César* jusqu'à Talmars, où s'opère sa jonction avec *Fabius*, pour aller débloquer le camp de *Bapaume*; ainsi, disons nous, se prouve, sans aucune réplique désormais possible, qu'Amiens est nécessairement, dans cette circonstance célèbre de l'histoire de la guerre des Gaules, sur le passage du héros qui en a immortalisé le souvenir, et que cette ville est sans contredit la même que *Samarobriva*. (A)

---

(A) Cette notice, qui est la dernière sera suivie d'une carte historique fort dé-

détaillée de l'ancien *Ambianum* et des campemens de Jules César, dans le département de la Somme.

Néanmoins ce document, les notes supplémentaires et le dictionnaire étymologique des communes, devant donner lieu à une dépense assez considérable, ne seront rédigés et livrés à l'impression, qu'autant, que le nombre des souscripteurs inscrits conditionnellement permettra de s'en occuper, et c'est alors seulement, qu'on leur fera connaître le prix auquel pourra s'élever la totalité de la collection.

---

Amiens, Imp. de R. Machart, place Périgord, n. 1.



